

Bill No 185, (A-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Rafferty Jackson".

Bill No 186, (B-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Berman Zatz".

Bill No 187, (C-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Patricia Ellen Burt Williams".

Bill No 188, (D-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Alfred Michel Kelly".

Bill No 189, (E-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Summers Slater".

Bill No 190, (F-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Aimé Jacques".

Bill No 191, (G-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Evelyn Smith Copeland".

Bill No 192, (H-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Gertrude Noel Magee".

Bill No 193, (I-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Luchuck".

Bill No 194, (J-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rhondda Blanche Peace Hurford Smith".

Bill No 195, (K-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Grace Mattinson".

Bill No 196, (L-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marcel Simonon".

Bill No 197, (M-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marian Susan Willson Roberts".

Bill No 198, (N-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Gainfort Grossman".

Bill No 199, (O-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Mildred Cook Stone".

Bill No 200, (P-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Elizabeth Harris Cunningham".

Bill No 201, (Q-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Merica Ruth Goodreau Snyder".

Bill No 202, (R-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Powell".

Bill No 203, (S-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Patricia Fairhurst Richards".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre la preuve déposée devant le comité permanent des Divorces du Sénat, auquel ont été soumises les pétitions en instance de divorce qui ont servi de base aux bills de divorce mentionnés plus haut, ainsi que tous les documents produits comme pièces justificatives, avec prière que le tout soit renvoyé au Sénat.

La Chambre s'ajourne alors à 9 heures 20 du soir jusqu'à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.